Etablissement primaire et secondaire
de Genolier et environs
Ch. de la Brégentenaz 11
1272 Genolier

canton de vaud
DEF Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
DGEO Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée

[redacted]

Genolier, le 21 novembre 2025 SLA/lvi

**Construction du complexe scolaire du Bix et enclassement des élèves**

Madame, Monsieur, Chers parents,

Après quatorze années de travail et de préparation, la construction du nouveau complexe scolaire du Bix, situé à Arzier-Le Muids, est désormais en phase avancée.

C'est avec un grand enthousiasme que l'EPSGE et l'AISGE vous informent que cet établissement pourra accueillir des élèves dès la rentrée d'août 2026 ou au plus tard à l'automne 2026.

Ce projet qui représente une étape majeure pour notre communauté éducative permettra de regrouper l'ensemble des élèves des classes de 5P et 6P dans un environnement moderne, pensé pour favoriser leur épanouissement et leur réussite scolaire.

Nous sommes conscients que cette nouvelle organisation impliquera des ajustements pour les familles concernées. Aussi, nous tenons à vous accompagner pleinement dans cette transition et vous informons des points suivants :

- Les déplacements des élèves devraient se faire en train, avec des horaires scolaires adaptés en conséquence.
- Un service d'accompagnement Péditrain sera organisé sur inscription selon la procédure actuelle en vigueur.
- La pause repas sera d'environ 2h00. En raison des horaires de train et du lieu de domicile parfois éloigné de la gare, certains enfants ne pourront pas rentrer chez eux durant la pause de midi.
- Un accueil sera mis en place durant la pause de midi. Des informations complémentaires seront fournies en début d'année à ce sujet.

Bien que cette nouvelle organisation présente un défi, nous sommes convaincus que ce nouveau cadre contribuera grandement au bien-être et à l'épanouissement de vos enfants.

Une prochaine communication est prévue ce printemps, lorsque les architectes auront une vision plus claire des délais de construction.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration et votre confiance, et vous adressons, Madame, Monsieur, Chers parents, nos salutations distinguées.

Simon Lagger

Directeur EPS Genolier

**Au nom du CoDir :**

*La Présidente :* Evelyne FALLET

*Le Secrétaire général :* Cédric PETERMANN